



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 1^{er} juin 2026

43 élus présents (57 en exercice, 5 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**ZONE D'ACTIVITÉ AMÉLIE IV À WITTELSHEIM : ACQUISITION D'UNE
PARCELLE ENCLAVÉE (2026/139B/3.1.1)**

En application de l'article L. 5219-5 du CGCT issu de la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, les compétences en matière de création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités sont exercées par la Communauté d'Agglomération en lieu et place des communes membres.

Par délibération du 23 septembre 2024, Mulhouse Alsace Agglomération a décidé d'engager l'aménagement d'une grande zone d'activités de près de 80 ha sur le secteur de l'ancien carreau minier Amélie à Wittelsheim.

Mulhouse Alsace Agglomération a ainsi décidé de l'acquisition de terrains pour une surface totale de 92 ha (dite tranche 1 – parties centre et nord) auprès de la Ville de Wittelsheim. Cette acquisition comprend également des secteurs naturels destinés à être préservés et valorisés dans le cadre de mesures compensatoires. L'acte de vente afférent a été signé le 22 décembre 2025.

Par délibération du 1^{er} décembre 2025, Mulhouse Alsace Agglomération a décidé l'acquisition de terrains complémentaires pour une surface totale de 37 ha (dite tranche 2 - partie Sud de l'ancien site carreau Amélie) auprès de la Ville de Wittelsheim.

Le compromis de vente afférent a été signé le 05 mars 2026.

En complément, afin de pouvoir aménager cet ensemble foncier de façon cohérente il est indispensable d'acquérir également une petite parcelle de 141 m², propriété d'EDF, enclavée au sein de l'ensemble foncier acquis par Mulhouse Alsace Agglomération (tranche 2).

Ce terrain supportait une ancienne sous-station électrique 20 KV /5 KV qui a été démolie concomitamment à l'ensemble des anciennes installations minières du Carreau.

Cette parcelle est cadastrée :

Territoire de Wittelsheim :

Section	Parcelle	Désignation	Surface
26	21/11	MINE AMELIE 1	00ha 01a 41ca

Un prix de 7€ net/m² a été négocié avec EDF, conformément au montant des parcelles déjà acquises à proximité (tranche dite 2), qui n'est pas soumis à l'évaluation du service des domaines en raison de sa petite superficie.

Cette opération nécessite les opérations comptables suivantes au budget annexe « ZA AMELIE 4 » :

Dépenses réelles de fonctionnement :

Chapitre 011 / Compte 6015 / Fonction 020

Service gestionnaire et utilisateur : A522

LC 15 : Acquisition de terrains

987,00 €

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'acquisition d'un terrain ci-dessus dénommé moyennant le prix de 7€ net/m²,
- autorise le Président ou l'élu délégué à faire tout ce qui est utile et nécessaire en vue de réaliser cette transaction immobilière et notamment signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

PJ : (1)

- Plan cadastral

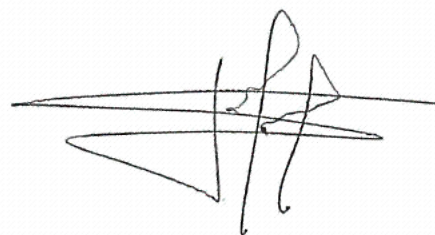
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN

Département :
HAUT RHIN

Commune :
WITTELSHEIM

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SERVICE DEPARTEMENTAL DES
IMPOTS
FONCIER - Antenne de MULHOUSE
CITE ADMINISTRATIVE BAT. B 68085
68085 MULHOUSE CEDEX
tél. 03 89 33 32 06 -fax

sdif.68mulhouse@dgfip.finances.gouv.fr

Section : 26
Feuille : 000 26 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 13/04/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

